

Toepassing van artikel 51bis van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Mondelinge vraag van B. CHIHI, gemeenteraadslid, betreffende "dropzones" voor gedeelde steps³

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI geeft lezing van de volgende tekst:

Les trottinettes partagées font partie intégrante de la mobilité douce à Anderlecht. Mais leur usage soulève une difficulté récurrente : celle des « dropzones », c'est-à-dire les emplacements réservés au stationnement.

D'après de nombreux retours de citoyens, notamment à Cureghem, il n'y en a tout simplement pas assez. Cela crée deux problèmes : d'une part, des trottinettes mal garées qui encombrent l'espace public ; d'autre part, une difficulté pour les usagers eux-mêmes, qui peinent parfois à trouver un endroit disponible pour stationner correctement.

Dès lors, j'aimerais vous poser trois questions simples :

- Combien de « dropzones » sont actuellement installées à Anderlecht ?
- Combien spécifiquement dans le quartier de Cureghem ?
- Et surtout, un plan de développement de nouvelles zones est-il prévu pour répondre à la demande croissante ?

Madame l'échevine CARLIER, donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen CARLIER, geeft lezing van het volgend antwoord:

Cent trente-six « dropzones » sont actuellement matérialisées, réparties de la sorte : 54 communales et 82 régionales. Aussi, 90 sont virtuelles, c'est-à-dire non-indiquées par un marquage spécifique. À terme, l'objectif est de supprimer les « dropzones » virtuelles. Pour y parvenir, il est nécessaire d'assurer une densité suffisante de « dropzones » physiques.

A Cureghem, on en compte 45 matérialisées (10 communales et 35 régionales) et 21 virtuelles.

Un plan de développement de nouvelles zones est prévu. La Commune a obtenu des subventions régionales pour établir 53 « dropzones » supplémentaires (25 accordées en 2024 et 28 accordées en 2025) sur l'ensemble du territoire communal. Les

emplacements ont été retenus en fonction des zones de forte utilisation et des zones encore peu desservies, en vue de créer à terme un maillage avec une « dropzone » environ tous les 200 mètres sur l'ensemble de la région de Bruxelles-Capitale.

B. CHIHI : A terme, combien de « dropzones » sont prévues à Cureghem ?

Madame l'échevine CARLIER : Je ne sais pas car je réponds à la place de Madame l'Echevine BENMRAH absente ce soir ; je lui poserai la question.

B. CHIHI : Recevoir une réponse écrite serait parfait.

Madame l'échevine CARLIER : Oui, on vous transmettra la réponse par écrit.